



COMITE RÉGIONAL DE FRANCHE-COMTÉ DE SCRABBLE

Procès Verbal de l'Assemblée Générale du Comité du 1^{er} octobre 2017

Membres présents : 73 membres présents dont 1 jeune (qui ne vote pas).

26 procurations

98 Votants

Club excusé : Morteau

Clubs absents : Annoire, Les Hôpitaux-Neufs, Rang et Rougemont

Membre du bureau excusé : Patrick Zatti

L'assemblée générale s'est déroulée à Dole, salle du Manège de Brack. Anne remercie Bernard Gendre et toute son équipe pour son accueil.

1- **Approbation du PV de l'AG 2015-2016 :** Celui-ci a été voté à l'unanimité.

2- **Rapport moral et d'activité de la saison 2016-2017 :**

- Anne Albini Présidente du comité nous expose son **rapport moral** :

« Je résumerai cette saison en 7 lettres bien connues de nous tous :

S comme Scrabble, c'est ce qui nous réunit aujourd'hui. Qu'il soit duplicate ou classique, il reste un jeu passionnant, sous des aspects totalement différents. La seconde formule peut tout à fait intéresser de nouveaux joueurs, car c'est la formule la plus pratiquée dans le cadre du loisir. Les 2 compétitions organisées par Besançon et Valentigney ont réellement montré l'aspect très convivial de ces journées « classique ». Seuls 2 clubs (Pontarlier et Valentigney) proposent à ce jour cette formule, je souhaite que d'autres tentent l'aventure.

C comme Convivialité. Pour tous ceux qui pratiquent le scrabble en compétition, ce mot doit garder une résonance toute particulière que ceux qui font du loisir n'oublient rarement, c'est pour cela qu'ils continuent à fréquenter nos structures ! La mixité sociale, des niveaux de jeu et des âges, font la richesse de nos clubs, ne l'oublions pas.

Un **R** qui sonnera triple cette saison, avec le Respect pour ceux qui s'investissent, chaque semaine, dans leur club ou au sein du comité, sans jamais tirer profit personnellement de la situation. Ce R se doit de combattre le R de la Rumeur qui n'a pour but que de nuire. A ce titre, chaque président de club se doit, par son comportement et ses actions, de concourir à l'essor du comité et en tant que responsable régional, je me dois de régler les litiges à l'amiable. Je ne peux être juge et parti, tout comme n'importe quel autre membre du comité, et depuis 2015, je l'ai toujours respecté. Le dernier R sera celui du Réconfort pour tous ceux qui vivent des moments difficiles. Notre association est un lieu qui doit permettre à ceux qui en ont besoin, de pouvoir retrouver une certaine sérénité, cette saison n'ayant épargné ni les plus âgés, ni les plus jeunes.

A comme Arbitrage. Dans toute compétition il a une place primordiale que l'on ne peut négliger. L'intérêt porté par une large majorité de personnes présentes au stage d'octobre 2016, ainsi que les messages qui ont suivis l'ont prouvé. Ce projet doit pouvoir se poursuivre dans les clubs, avec ou sans le soutien du délégué à l'arbitrage. Ce dernier a une position très particulière et toujours délicate. En effet, pour apporter des améliorations, le passage à une remise en question est nécessaire et pas toujours acceptée et comprise. Pour autant, il nous faut toujours apprendre, pour avancer ! Et à ce titre, le A d'Arbitrage est également le A de l'Avenir de nos clubs.

B comme Bienvenue à tous les nouveaux licenciés. Pour chacun, nous devons avoir une attention particulière leur donnant envie de poursuivre l'aventure en club. Le second B sera celui de BRAVO pour tous ceux qui ont réussi à obtenir des titres ou podiums, que ce soit au niveau départemental, régional, national ou mondial.

L comme Longévité, que ce soit pour nos clubs comme pour notre comité. Je souhaite porter une attention toute particulière à tous les présidents de club qui s'investissent au maximum, avec les moyens qui leurs sont propres. Il n'est pas toujours facile de trouver des volontaires pour poursuivre ces missions, mais c'est indispensable pour que nos clubs perdurent. Les séances des 2 Conseils d'Administration sont toujours ouvertes à toutes les propositions et permettent des échanges constructifs. Les membres du comité ont également pour mission de favoriser la gestion des clubs et sont intervenus dans des délais très courts, chaque fois que cela leur a été demandé.

Je terminerai par le **E** d'Éthique. Quel que soit le niveau de responsabilité nous devons nous montrer, en toute circonstance, courtois, honnête moralement et intellectuellement, tolérant. Nous devons être attentifs aux autres, partager nos connaissances, nos expériences, nos talents. Nous devons nous interdire en particulier toute violence verbale ou autre, tout abus de pouvoir, toute attitude s'apparentant au harcèlement.

Que ces 7 lettres nous réunissent pour la saison à venir ! »

- **Bilan des clubs et licences : Claude Boucard**

Les licences adultes sont au nombre de 445 (-20 par rapport à la saison précédente) et se répartissent dans les 19 clubs que comptent le comité.

Les licences jeunes payantes rattachées aux clubs civils, jeunes ou scolaires sont au nombre de 31.

Nous comptabilisons donc 473 licences payantes.

Côté jeunes, notre comité compte 4 sections jeunes et 11 clubs scolaires.

- **Bilan des compétitions :**

Les compétitions des tournois en duplicate sont en baisse, contrairement au scrabble classique qui lui, est en hausse.

Titres et podiums :

Les performances de certains joueurs ont été citées :

- Gilbert Cerf : Champion du Monde catégorie Diamants en individuel et second en Blitz à Martigny
- Claude Boucard : 3^e en série 4 lors du Blitz au Championnat de France à La Rochelle
- Monique Reus :
- Sandrine et Denis Fresse : Champion de France en paires série 6 à Vichy
- Nicolas Albini : Champion de France Jeune Classique à Valence

- **Bilan scolaire et jeunes :**

Le comité compte 16 clubs jeunes et scolaires, dont 2 nouveaux :

- RS46 Vesoul (70), Isabelle VALDENNAIRE
- RS47 Grand-Charmont (25), Isabelle FRITSCH

14 jeunes ont été sélectionnés au Championnat de France à Poitiers et 5 titres et podiums nationaux ont été obtenus:

Mathieu JANIN et Quentin LOUVRIER champions de France en paires cadet

Mathieu JANIN, 2^{ème} en catégorie cadet

Antonin AUBRY, 3^{ème} en catégorie Junior

Eliette AUBRY, 3^{ème} du Grand Prix

Comité Franche-Comté, 3^{ème} au classement inter-comités

Félicitations à tous les jeunes pour leurs résultats et leur comportement et un grand merci à Chantal et Monique pour l'accompagnement lors du CDF à Poitiers.

Lors des championnats du Monde à Martigny, certains se sont également illustrés :

Antonin AUBRY: en catégorie Junior 1^{er} en paires

Mathieu JANIN: en catégorie Cadet 2^{ème} en individuel et 3^{ème} au blitz

Chantal Girod a remis les récompenses du comité au premier franc-comtois de chaque catégorie lors du Championnat de France:

Catégorie Poussins : Mélody Mouthe

Catégorie Benjamin : Albin Louvrier

Catégorie Cadet : Mathieu Janin

Catégorie Junior : Antonin Aubry

Le trophée d'Antonin Aubry a été remis à Stéphane Nageotte et Anne profite de ce moment pour remercier le nouveau président de Pontarlier.

- Arbitrage :

Claude a démissionné de son poste de déléguée à l'arbitrage, en octobre et Anne la remercie pour tout ce qu'elle a fait durant toutes ces années. C'est Anne qui sera dorénavant déléguée à l'arbitrage (cf CR du CA de février).

Le stage d'arbitrage, organisé par Anne et Claude, à Morteau les 19 et 20 novembre 2016, prévu au budget, a été un franc succès. Il est souhaitable que le prolongement se fasse dans chaque club, avec ou sans l'aide du délégué à l'arbitrage et du responsable de Sigles (qui sont toujours disponibles et que vous pouvez joindre sans hésitation pour toute question).

La liste des Arbitres Régionaux a été revue en CA en février et en juin 2017. Des personnes ont été ajoutées ou retirées afin que la liste soit à jour en fonction des différents critères fédéraux.

Le triple arbitrage des personnes demandant à passer Arbitre Régional sera dorénavant fait en direct, afin d'être moins chronophage et plus formateur. Pour une raison d'équité, lorsqu'il y aura un triple arbitrage, il se fera pour tous les joueurs et arbitres de la compétition.

La liste des Arbitres Régionaux et fédéraux est à jour sur le site du comité.

Un certain nombre de documents est en téléchargement sur le site du Comité. Suite au stage d'arbitrage, un nouveau bulletin d'avertissement a été élaboré par Anne et Claude, afin de faciliter l'arbitrage et le DA.

En CA, il a été demandé que les juges-arbitres, assesseurs et arbitres prennent le temps de lire les documents concernant ces différentes fonctions, afin de respecter les règles régissant les compétitions, qui sont différentes de celles pratiquées lors des séances de club.

Chantal Girod fait remarquer qu'il faut respecter les arbitres (cf lors des paires à Morteau) et Anne rappelle qu'il faudrait que les joueurs soient plus tolérants, chacun n'est pas toujours au mieux de sa forme et certains incidents sont parfois indépendants de toute la bonne volonté des organisateurs...

Elle incite les clubs à se servir du vidéoprojecteur acheté par le comité. En effet, un club qui prévoit l'utiliser pour une compétition officielle, peut tout à fait l'emprunter plusieurs semaines avant pour s'habituer à son utilisation.

Lorsque vous utilisez un vidéoprojecteur, il faut vérifier que la sécurité dans le logiciel DupliTop est bien active et que la solution ne s'affichera que lorsque vous le souhaitez.

Le matériel acheté cette saison est coûteux mais performant et fragile, chacun doit donc y porter le plus grand soin.

Nous avons procédé au vote du rapport moral et d'activité : voté à l'unanimité.

3- Rapport financier de la saison 2016-2017

Bilan financier : Claude Boucard

Lors du Championnat de France les jeunes sont partis en bus à Poitiers. Claude nous souligne que ce déplacement a coûté nettement moins cher que le train les années précédentes. Le véhicule partait de Réchésy et prenait au passage les jeunes et accompagnateurs des régions suivantes : Alsace, Franche-Comté, Bourgogne et Val de Loire.

Cette saison est déficitaire de 5496,34 € et s'explique en grande partie par l'achat du matériel de vidéo projection (1650€) et le stage d'arbitrage cité ci-dessus (4000€) qui était prévu dans le budget prévisionnel.

Yvette KNOEPFLIN et Marie Claire MORIN ont procédé à la vérification des comptes et nous demandent d'approuver les comptes. Elles remercient Claude pour son important travail.

Elles demandent pour tout règlement de bien fournir les pièces justificatives, la fiche de trésorerie correspondant à la saison concernée avec le règlement.

Concernant les Simultanés, il est demandé de fournir la facture qui est en téléchargement dans le Fiche Club ou que le président reçoit par messagerie. Un certain nombre d'erreurs apparaissent dans les règlements de clubs, il est donc demandé aux trésoriers des clubs de procéder à une vérification de leurs envois.

Le bilan financier a été voté à l'unanimité.

Un grand merci à Claude.

Le budget prévisionnel proposé a été voté à l'unanimité.

Il n'y a pas de projet particulier à enregistrer pour la future saison. Le comité fournira les bulletins d'AV pour toutes les compétitions (sauf TH3 et SP/SF).

4- Palmarès ronde Marie-Claude Cornut :

Les vainqueurs de la saison 2016-2017 sont récompensés par le comité (seuls les joueurs qui ont effectué au moins 3 compétitions peuvent faire partie du classement final) :

- En série 1 : Frédéric Bartier (Besançon)
- En série 2 : Etienne Pentecôte (Vesoul)
- En série 3 : Elisabeth Desray (Dole)
- En série 4 : Janine Borel (Audincourt)
- En série 5 : Gérard Loichemol (Besançon)
- En série 6 : Richard Arizzi (Besançon)

Chacun a reçu un bon d'achat de 25€ à valoir dans des boutiques multi-enseignes.

5- Modifications du Règlement Intérieur :

Afin d'être en conformité avec notre Règlement Intérieur et nos Statuts, il est procédé au vote des modifications proposées et votées en CA :

- **L'Assemblée Générale** annuelle : le pot de l'amitié est désormais à la charge du Comité et non du club organisateur.
Voté à l'unanimité en CA.
- Les **titres et récompenses** décernés à l'occasion des **Simultanés mondiaux de blitz et semi-rapide** : Anne rappelle qu'il avait été décidé en CA, à l'unanimité, lors d'années antérieures, d'attribuer le titre régional au premier franc-comtois ayant joué dans le Comité, mais cela n'avait jamais été écrit dans le règlement intérieur. Or, aujourd'hui, certains membres considèrent normal que le titre revienne au premier franc-comtois, qu'il ait joué ou non dans le Comité, et ce pour une simple raison d'équité sportive.

Il est proposé au vote :

- de décerner le titre de Champion Régional au premier franc-comtois, quel que soit le lieu où il a joué.
 - de donner les récompenses aux joueurs franc-comtois présents sur le centre du Comité R.
- Résultats du vote en CA: 13 pour, 4 contre et 3 abstentions.

Ces modifications ont été votées chacune, à l'unanimité.

N'apparaîtront sur le site régional que les joueurs ayant joué au sein du comité, comme cela avait été décidé lors du CA du 13/02/2016.

6- Informations diverses :

Eveline Mirbey a offert de la part du Comité, un panier garni à Pascal Bernier pour le remercier pour ses 9 années passées au sein du comité avec en particulier la création et la gestion du site régional, Pascal ayant démissionné du bureau, en date effective au 01/09/2017.

Suite à son courrier de démission datant du 30 juillet, le Bureau s'est réuni le 7 août afin de répartir les différentes missions. Un courrier a été envoyé le 8 août aux présidents de club pour les en informer.

Matériel en prêt (géré par Anne):

- Club de Vesoul : Jeux pour scolaires
- Club de Gray : Jeux pour des animations en village vacances

- Club de Pontarlier : 5 Horloges pour le classique

Suite à la demande qu'il n'y ait qu'un interlocuteur avec la fédération pour les transmissions d'affiches et de résultats, dorénavant la gestion des **TH3** devra se faire selon les procédures suivantes :

- Les affiches doivent être envoyées à la présidente de comité (Anne Albini) qui transmettra immédiatement à la fédé (1 seul responsable par comité pour toutes les infos calendrier) et à la secrétaire pour la mise à jour sur le site.
- Les résultats doivent être envoyés au responsable de Sigles (Claude Boucard) qui fera le lien avec la Fédé (1 seul responsable résultats par comité), avec le règlement, la fiche de trésorerie et la feuille de résultat final de l'épreuve (sur le centre).

Documents de rentrée : l'affiliation des clubs (feuille jaune) doit être envoyée avant le 8 octobre au président de comité. Passée cette date, elle ne sera plus téléchargeable.

Anne explique les différentes procédures et informations qui se trouvent dorénavant sur la Fiche Club du site fédéral. Il est à noter que pour certains documents, les avoir en téléchargement est une excellente évolution, mais pour d'autres il aurait été apprécié de les avoir par courrier (mot du président, attestation d'assurance, feuille d'affiliation). Un sentiment de « décharge » sur les comités et clubs se fait sentir.

Pour les **licences**, une fois que le 1^{er} envoi a été réalisé (envoi 1), si nous devons refaire un ou des envoi(s), bien noter le numéro de l'envoi.

Pour une meilleure lisibilité, il est important d'écrire en majuscules d'imprimerie sur les fiches de licence. On n'utilise plus les anciens carnets d'affiliation (vert ou bleu). A présent, il faut télécharger la nouvelle feuille d'affiliation à partir de la Fiche Club du site fédéral.

Il est rappelé dans la Charte d'Ethique de la fédération qu'un joueur de compétition doit être licencié et à jour de sa cotisation. Il serait bon que chacun le respecte.

Frédéric Bartier : Plus d'enveloppes comme par exemple pour la qualif interclubs ?

Pour toutes les **compétitions en simultanée**, chaque centre devra désigner un responsable parties qui sera chargé de télécharger les parties, les imprimer, les mettre sous enveloppes. Les informations seront envoyées par Anne à chaque compétition concernée. Seule la Qualif Interclubs n'est pas concernée par ce nouveau dispositif, à cause de la possibilité de jouer ou d'arbitrer en fonction des 3 parties de cette épreuve.

Il n'y aura plus de parties de SF le samedi après-midi et les TSAP disparaissent.

A partir de cette nouvelle saison, il y aura 6 semaines de simultanés fédérales.

Le CA fédéral de juin a voté la dissolution de Promolettres, filiale commerciale de la FFSc, ce qui en particulier impacte nos clubs pour la commande en **papeterie**.

Chantal et Claude ont prospecté sur notre région, mais les prix proposés sont plus élevés par rapport à ceux proposés par l'imprimerie Boissor (entreprise adaptée).

Le comité ne peut pas acheter toute la papeterie de toute une saison, pour tous les clubs et la stocker.

Il a donc été décidé de commander la papeterie à l'imprimerie Boissor. Chantal Girod se charge de recevoir les commandes des clubs qui devront régler leur facture à Claude. Chaque club recevra son matériel individuellement mais si la livraison ne peut avoir lieu à la date précisée, des frais seront à régler par le club concerné. La prochaine commande se fera pour le 11 octobre.

Concernant les bulletins d'avertissement (téléchargeables sur notre site), Anne propose d'utiliser ceux mis en place à l'issue du stage. Le comité fournira donc les clubs au fur et à mesure des compétitions (sauf TH3).

Tarifs de défraiement kilométrique:

Il est proposé de le passer de 0,20€ à 0,25€/km. Avons procédé au vote : 97 pour et 1 contre.

Pour la **Qualif Interclubs** du 25 mars, aucun club ne s'est proposé pour son organisation. Par conséquent ce sera à la charge du comité, mais les membres du bureau ne pourront à eux seuls organiser cette compétition. Anne demande donc une participation de chaque club pour la mise en place, le rangement et la buvette.

Suite à la demande du club de Vesoul, un **module d'inscription pour les différentes compétitions** dans le comité sera mis en place sur le site régional. Celui-ci débutera par la qualif vermeils du 14 octobre suivi par le championnat de Haute-Saône etc.

Le module sera fermé à la date précisée sur l'affiche, au-delà il faudra contacter directement le club organisateur.

Il sera possible de se désister tant que le module est ouvert.

Dans un premier temps, le module sera ouvert à tous, car un mot de passe empêcherait aux joueurs hors comité de s'inscrire et compliquerait la mise en place. On compte sur l'honnêteté de chacun...

La prise du repas et les tables fixes apparaîtront lorsque ce sera nécessaire.

Monique Cuinet demande que les joueurs de la **phase 2** s'inscrivent rapidement, puisqu'elle aura lieu 15 jours après la phase 1. En conséquence, le module sera ouvert assez tôt, ce qui permettra aux joueurs des séries 3 et 4 de s'y inscrire avant même la phase 1.

Benoit Brigaudet demande un soutien pour l'arbitrage de la **phase 1** sur le centre de Vesoul, car il manque d'arbitres. Ne pas hésiter à le contacter si des personnes sont disponibles.

Une pénalité financière sera appliquée lors des **festivals fédéraux** pour les joueurs qui n'honoreraient pas leur inscription ou qui s'inscriraient en retard.

Le comité est candidat à l'organisation du **Championnat de France individuel en 2019**. La fédé n'a toujours pas encore communiqué son choix, qui devrait être effectif à Aix les Bains.

Anne remercie les membres du bureau pour tout le travail accompli cette saison et annonce qu'elle et Claude seront sortantes lors de la prochaine AG, qui correspond à une année de renouvellement d'une partie du bureau régional.

Organisation du bureau régional pour la saison 2017-2018 :

- Anne Albini : Présidente, déléguée à l'arbitrage et au scrabble classique
- Claude Boucard : Trésorière, gestion des licences et des résultats
- Murielle Bernier : Secrétaire, courriers d'information des compétitions
- Chantal Girod : Secrétaire adjointe, responsable commande de papeterie
- Patrick Zatti : délégué scolaire
- Eveline Mirbey : membre

La secrétaire, Murielle Bernier